

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

Entre dynamisme et reliance	3
Favoriser la compétence collective	4
Statistiques ES	5
Un e-portfolio comme instrument de développement	6
Analyse de pratique interdisciplinaire : quand les éducateur-trice-s et les MSP réfléchissent ensemble	8
Diplômes ES 2022	10
Les cours préparatoires au brevet fédéral ASP	14
Certificats ARPIH ASP 2022	15
Récit d'un dispositif de formation sur mesure : la collaboration avec la Fondation de Serix	16
Bilan et compte de résultat 2022	18
Composition du comité	22
Organigramme fonctionnel et membres du personnel	23

Rédaction: Stéphane Girod, Aude Besseau, Christophe Dind, Frédéric Charrin, Anne-Christine Sahli, Cédric Zanini

Conception graphique: Twist et son studio inclusif

Photos: I See You/Stéphane Bregnard

Impression: Atelier Création-Communication Foyer-Handicap GE

ENTRE DYNAMISME ET RELIANCE



Le rapport d'activité 2022 met en évidence le dynamisme remarquable du personnel de l'ARPIH, avec la présentation de plusieurs projets ou dispositifs de formation.

Au niveau des filières ES, la généralisation du portfolio numérique et le développement des ateliers d'analyse de pratique s'inscrivent dans la mise en œuvre des nouveaux plans d'études cadre (PEC) en éducation sociale ES et maîtrise socioprofessionnelle ES à la rentrée scolaire 2022-23 (cf. rapport d'activité 2021).

En octobre 2022, 34 participant-e-s, qui ont suivi les cours préparatoires proposés par l'ARPIH, ont obtenu pour la première fois leur brevet fédéral d'accompagnant-e socioprofessionnel-le (ASP) ou de spécialiste en insertion professionnelle (SIP). Vous trouverez à ce sujet une présentation

détaillée de la formation ASP et de ses spécificités en pages 14 et 15.

Concernant le Centre de perfectionnement, nous avons pris l'option de relater une expérience innovante de collaboration avec la Fondation de Serrix, avec les témoignages des intervenantes et d'une participante. Au-delà de cette expérience, il convient de relever l'augmentation significative des prestations, à travers de nouvelles offres de formation continue et, surtout, de mandats institutionnels "sur mesure" pour répondre le mieux possible aux besoins de nos partenaires du terrain.

Ces différents projets et dispositifs s'inscrivent dans les "Ambitions 2030" de l'Association, qui visent en particulier à diversifier l'offre de formation, développer une ingénierie de formation flexible, modifier le rapport au savoir ainsi qu'à dynamiser et stimuler les partenariats. Ils n'auraient pu voir le jour sans l'engagement quotidien des responsables de formation, des secrétaires et des membres de la direction, avec le soutien et la confiance du comité de l'ARPIH. Il convient également de souligner l'importance d'une administration et d'outils de gestion performants au service de la mission de formation, comme le relève en page 4 Madame Aude Besseau, responsable administrative et adjointe de direction entre 2013 et 2022.

L'accomplissement de cette mission nécessite un subtil équilibre entre le collectif et l'individuel, l'exigence de cohérence et le respect de la diversité, une vision partagée qui garantit l'autonomie personnelle. "Car plus nous sommes autonomes, plus nous devons assumer l'incertitude et l'inquiétude, plus nous avons besoin de reliance. Plus nous prenons conscience que nous sommes perdus dans l'univers et que nous sommes engagés dans une aventure inconnue, plus nous avons besoin d'être reliés à nos frères et sœurs de l'humanité"¹. C'est cette éthique de la reliance – qui est complexe parce qu'une et multiple en même temps – que nous avons à cultiver jour après jour.

Stéphane Girod
Directeur

¹ Morin, E. (2004). *La méthode 6. Ethique*. Editions du Seuil.

Quand il m'a été proposé de témoigner de mes presque dix ans d'activité à l'ARPIH, ma première réaction a été d'être flattée. Mais rapidement le "que vais-je raconter ?" a pris le dessus. Alors, que dire en 3'000 caractères espaces compris ?

Que quatre mois ont suffi pour doter fin 2013 l'école de locaux spacieux et agréables propices à son développement dans un contexte de dynamique participative ? Que les technologies de l'information ont permis de sortir l'école de ses murs ? Que la COVID a été un accélérateur de la digitalisation de l'enseignement ?

Peut-être ? Mais, est-ce cela qu'il me reste de l'ARPIH, maintenant que je m'en éloigne ? Est-ce cela l'important ? Je ne le pense pas.

Pour moi, l'ARPIH, c'est avant tout des rencontres, des croisements et des personnes qui m'ont confirmé, s'il en était besoin, la pertinence des travaux de Guy Le Boterf sur l'importance de la compétence collective dans le fonctionnement d'une institution et des notions "Être compétent", "Avoir des compétences" qui la sous-tendent.

"Être compétent", "Avoir des compétences" c'est ce sur quoi Christophe Dind et les responsables de formation œuvrent au quotidien en préparant les étudiant·e·s à agir en professionnel·le·s compétent·e·s en les mettant au centre de leur apprentissage.

"Être compétent", "Avoir des compétences" c'est ce sur quoi Anne-Christine Sahli et les différent·e·s intervenant·e·s accompagnent les institutions qui nous font confiance pour dispenser des formations ciblées et personnalisées, souvent coconstruites avec les directions, en prenant en compte des enjeux institutionnels spécifiques et humains propres à chacun·e.

Mais "Être compétent", "Avoir des

FAVORISER LA COMPÉTENCE COLLECTIVE

compétences" c'est aussi ce sur quoi une direction administrative doit veiller pour accompagner la mise en œuvre des programmes de formation. "Être compétent", "Avoir des compétences", c'est la première vitrine que l'institution se doit d'offrir à toute personne qui nous contacte, que ce soit en présentiel, au téléphone, par visioconférence, puis tout au long du parcours de sa demande.

"Être compétent", "Avoir des compétences", passe, évidemment, par la disponibilité des informations et des outils documentaires nécessaires. A l'ère du numérique et peut-être même plus encore, le proverbe de nos anciens "Les bons outils font les bons ouvriers" reste toujours d'actualité. Pour cela, il est nécessaire d'élaborer et surtout de maintenir des solutions de gestion répondant à nos besoins documentaires, mais aussi aux spécificités de notre fonctionnement. Les outils documentaires sont une chose, mais ils ne sont pertinents et adaptés que si les collaborateur·trice·s se les ont appropriés. Et, c'est ce qui

m'a guidée en tant que responsable administrative.

"Être compétent", "Avoir des compétences", en tant que membre de la direction, c'est être avant tout réflexive. Ceci dans l'intention et la volonté de développer des conditions-cadres et des processus amenant le personnel à agir en situation avec pertinence, compétence et éthique au sein d'un collectif.

Aude Besseau

*Responsable administrative
adjointe de direction de 2013 à 2022*

STATISTIQUES ES 2022

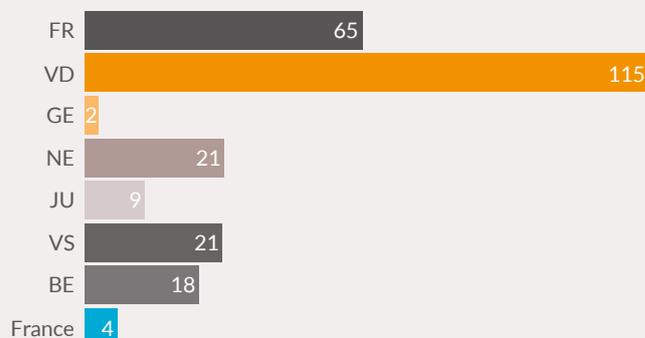
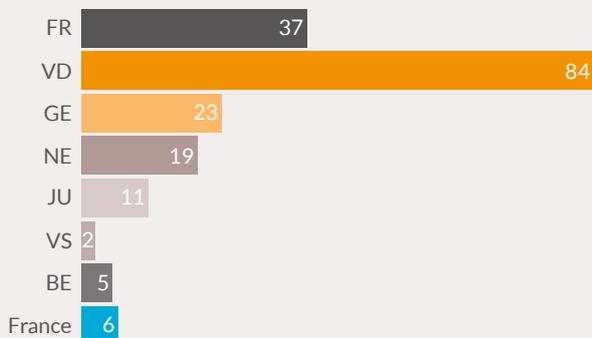
MAITRE·ESSE SOCIOPROFESSIONNEL·LE ES

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

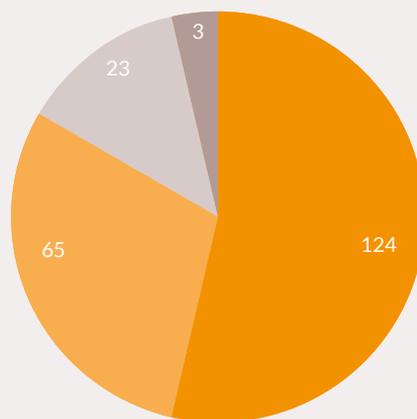
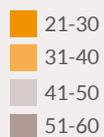
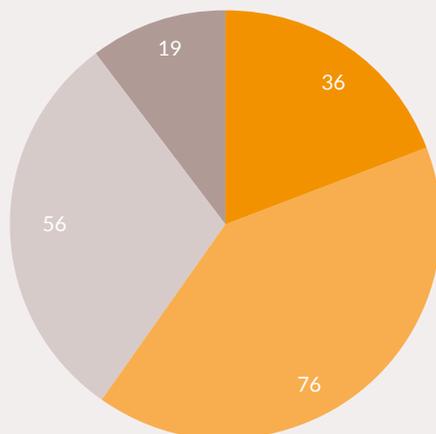
NOMBRE D'ÉTUDIANT·E·S



PROVENANCE



TRANCHES D'ÂGE



UN E-PORTFOLIO COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT

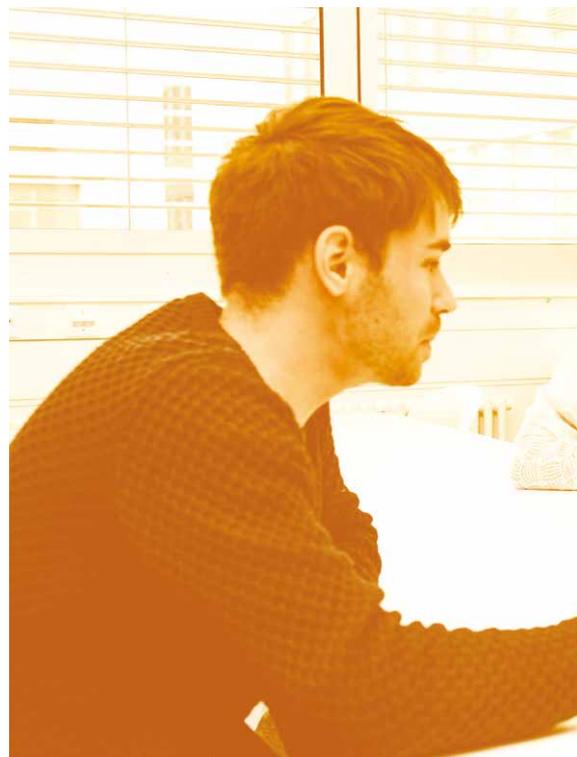


En référence aux plans d'études cadre (PEC) en éducation sociale ES et maîtrise socioprofessionnelle ES, les formations proposées à l'ARPIH sont organisées sous forme duale, avec l'exigence pour les étudiant·e·s d'être en activité professionnelle dans le domaine à 50% au minimum. La pratique est donc le "terreau" sur lequel repose la formation. Les PEC précisent que "l'organisme de formation est responsable de la coordination des éléments de formation scolaires et pratiques. Il garantit que toutes les compétences définies dans le plan d'études cadre sont enseignées à l'école et dans la pratique"¹. Sur cette base, l'ARPIH a élaboré un dispositif spécifique à la formation pratique.

Dans ce contexte, l'équipe pédagogique de l'ARPIH a exploré des outils permettant de mettre en évidence la pratique des étudiant·e·s, au regard des compétences opérationnelles précisées au chapitre 2 du PEC. Les questions suivantes ont alors émergé :

- Comment mettre en relation deux réalités si différentes, le monde du réel, du vécu et celui du prescrit normatif que représente le PEC ?
- Comment amener l'étudiant·e à conscientiser ses apprentissages, et ce, de manière continue ?
- Comment rendre visible et documenter l'évolution de la maîtrise des compétences ?
- Existe-t-il un support à l'accompagnement de l'étudiant·e qui puisse être accessible aux responsables de formation de l'ARPIH et aux formateur·trice·s à la pratique professionnelle (FPP) ?

Nos recherches ont porté sur deux axes, les démarches portfolio en formation et les outils numériques. En effet, la logique "portfolio en formation" s'inscrit parfaitement dans la nécessité de rendre visible un processus de développement des compétences. Quant au numérique, il permet de mobiliser une diversité de médias –



images, textes, vidéos, photos, etc. – et une facilité de diffusion là où le format papier est limité. Nous nous sommes donc mis en recherche d'un e-portfolio ("e" pour électronique) de compétences.

Assez rapidement, au gré de découvertes d'outils numériques souvent difficiles d'accès et peu ergonomiques, il nous est apparu indispensable de fixer, en plus du critère d'utilité déjà évoqué, celui de la facilité d'usage. En effet, l'introduction de technologies en matière de formation ne va pas de soi, la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation²



par les utilisateur·trice·s doivent aller de pair si l'on veut que l'outil soit au final mobilisé.

Nous avons découvert en 2018 l'outil USCOPE développé par la société Uchronic à Genève qui propose un logiciel en ligne répondant en grande partie aux besoins évoqués. Nous avons donc pris l'option d'adopter cet e-portfolio à une échelle d'abord réduite aux étudiant·e·s de la filière Passerelles afin de tester l'outil, de l'adapter à nos besoins et de nous l'approprier. Grâce au partenariat établi avec Monsieur Patrick Favre, concepteur de l'outil, à son écoute et à sa connaissance du contexte de la formation professionnelle, nous avons pu l'adapter à notre dispositif de formation pratique et l'améliorer de façon continue en y amenant notamment de nouvelles fonctionnalités, comme la possibilité pour les formateur·trice·s d'entrer en conversation directement dans le portfolio de l'étudiant·e. Nous avons alors progressivement élargi le nombre d'utilisateur·trice·s et, depuis la rentrée 2022, nous avons généralisé l'utilisation à l'ensemble des étudiant·e·s des filières ES.

Quelques réflexions pour conclure...

Sur la base de ces expériences, nous faisons le constat que la démarche e-portfolio responsabilise l'étudiant·e en l'amenant à être progressivement auteur ou autrice de son processus de formation. En effet, du point de vue de l'évaluation, le e-portfolio représente un support à l'évaluation formative continue de l'étudiant·e par le ou la

responsable de formation et par le ou la FPP. Il s'inscrit ainsi dans la logique de l'accompagnement par opposition à la logique du contrôle³. L'objet e-portfolio n'est en effet pas évalué de façon sommative durant le processus de formation afin de permettre à l'étudiant·e de se dévoiler le plus authentiquement possible, de montrer son évolution et ses apprentissages et de s'autoévaluer de façon continue. "Contrairement à la situation de l'évaluateur qui retranche des points à l'étudiant à mesure qu'il découvre des erreurs dans sa production, les évaluateurs d'un portfolio abordent la production de l'étudiant en partant de rien et le créditent d'éléments positifs au fur et à mesure de leur lecture, de leur découverte d'indicateurs, de bonnes analyses et de preuves de développement. L'étudiant ne peut que gagner, ce qui place l'évaluateur dans une logique incrémentale et positive, très différente de la logique scolaire conventionnelle"⁴. Le e-portfolio devient donc un véritable instrument d'investigations et de développement⁵ et permet d'entrer dans un processus formateur.

Christophe Dind

Responsable pédagogique

¹ Chapitre 4.2 du PEC

² Nous faisons référence ici au modèle d'acceptation de la technologie (MAT) : https://edutechwiki.unige.ch/fr/Modèle_d'acceptation_de_la_technologie, page consultée le 14 mars 2023.

³ Michel Vial. (s.d.). *Évaluation, contrôle et accompagnement : où en est-on ?* Consulté le 14 mars 2023 à l'adresse : http://www.michelvial.com/boite_11_15/2012_Vial_Goubkine_Tellini_Evaluation_controlle_accomp_article_diversite.pdf.

⁴ Université de Liège. (2014). *Les portfolios : vers une évaluation plus intégrée*: Poumay et Maillart. Consulté le 14 mars 2023 à l'adresse : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/169667>.

⁵ Jorro, A. (2015). *De l'évaluation à la reconnaissance professionnelle en formation*. *Revue française de pédagogie*, N° 190, p. 41-50.

ANALYSE DE PRATIQUE INTERDISCIPLINAIRE : QUAND LES ÉDUCATEUR·TRICE·S ET LES MSP RÉFLÉCHISSENT ENSEMBLE



Lors de l'introduction des plans d'études cadres (PEC) et l'élaboration des nouveaux plans de formation, plusieurs dispositifs ont fait l'objet d'une réflexion particulière. C'est le cas des ateliers d'analyse de pratique (APP), présents dans l'école depuis la précédente refonte des plans de formation, et qui connaissent un succès important auprès des étudiant·e·s. Ces ateliers se basent sur une méthodologie reconnue : partir de situations professionnelles vécues et qui posent question, les déconstruire, en utilisant des schémas théoriques, ce qui permet d'en tirer des hypothèses et des pistes d'action - tout en s'appuyant sur les ressources d'un·e animateur·trice qualifié·e et d'un groupe bienveillant. Partir de la pratique, l'analyser, réinvestir dans l'action professionnelle : il s'agit d'outil de professionnalisation,

apprécié également par les institutions. On reconnaît en filigrane les étapes du cycle de Kolb.

Au fur et à mesure des années, devant son succès, ce dispositif a été renforcé : augmentation du nombre d'ateliers (jusqu'à huit en première année et maintenant cinq en deuxième année), travail en groupes restreints (7 - 8 étudiants), coordination des intervenant·e·s. Par ailleurs, deux plateformes d'échanges sont organisées chaque année pour permettre l'échange et la mutualisation des techniques d'animation.

“Maintenant, je comprends mieux la réalité des MSP ; leur manière de travailler s'articule autour d'exigences que je ne connaissais pas suffisamment. Cela a renforcé la communication”¹.

La conception de nouveaux plans de formation nous a fourni une occasion d'apporter des améliorations à ce dispositif. La première a été de composer des groupes mixtes (éducateur·trice·s et maître·esse·s socioprofessionnel·le·s) pour l'analyse de pratique de première année. Mélanger ces deux professions, qui se côtoient au sein de nombre d'institutions mais dont les filières de forma-

tion sont habituellement séparées, a permis de réfléchir ensemble, autour de sujets communs, dès la première année. Par ailleurs, sur le terrain, les maître·esse·s socioprofessionnel·le·s et les éducateur·trice·s sont régulièrement amené·e·s à collaborer autour des situations d'accompagnement et des projets individualisés des bénéficiaires. Toutefois ces deux métiers possèdent des cultures et des références parfois bien différentes, ce qui dans un certain nombre de cas génère des incompréhensions. Quelle plus belle occasion que de réfléchir autour de situations concrètes tirées des institutions mais aussi de pouvoir accéder à la réalité vécue par l'autre dans son métier, selon ses contraintes et ses références ?

Ainsi dès le mois d'août dernier, durant leur deuxième session de cours, les étudiant·e·s des diverses filières ont démarré le processus en faisant la connaissance de leur animateur·trice et des autres membres du groupe : maître·esse·s socioprofessionnel·le·s, éducateur·trice·s 5400h et 3600h (titulaires d'un CFC ASE). Ce fut pour moi à un moment très fort dans la mise en place de cette nouvelle formation, que j'ai pu vivre en qualité d'animateur et de coordinateur, aboutissant ainsi un processus d'un an et demi de préparation.

Un animateur me confiait, à la suite des premiers ateliers: *“C'est très riche. La diversité dans le groupe, et surtout le fait que nous démarrions tous ensemble le processus, permet de faire fonctionner l'intelligence collective de manière optimale”*.

Comme le savent les animateur·trice·s, les séances d'analyse de pratique sont intenses. Tour à tour, chacun·e amène une situation tirée de sa pratique professionnelle qui lui pose question et l'ensemble du groupe l'analyse. Le rôle de l'animateur·trice est crucial: il·elle est là pour

disparité de leurs compétences m'ont amené à créer et proposer une méthodologie commune, qui servirait de “fil rouge” transversal pour l'animation de tous les APP.

J'ai pu m'appuyer en partie sur les apports et échanges des dernières plateformes qui ont permis de dégager des outils communs notamment: le GEASE², la grille d'Ardoino principalement. J'ai adjoint d'autres références issues de mes formations : approche coaching avec l'analyse de la demande, les niveaux d'enjeux (DAGNEA³), ainsi que les approches

en étant accompagné d'un article retraçant la démarche de conception (visées, finalités, ressources) liée à l'ingénierie de formation.

Devant tout le chemin accompli, je me réjouis de continuer d'accompagner le développement de ce beau dispositif – au service de la pratique.

Frédéric Charrin

Responsable de formation et coordinateur du dispositif d'analyse de pratique



faire fonctionner l'intelligence collective et rendre les différentes interventions non pas contradictoires mais complémentaires. Pour faciliter ce travail collectif, le travail d'animation se double d'un cadre méthodologique rigoureux. Jusqu'à présent, une certaine latitude était laissée aux intervenant·e·s. Les nouvelles orientations de ce dispositif comprenant un certain risque “d'éclatement” lié notamment à la diversité des groupes, des intervenant·e·s et des étudiant·e·s et à la

plus créatives. Lors de la rédaction de ce guide, je me suis appuyé sur ces outils de manière à les rendre abordables sous forme d'une brochure illustrée, distribuée à tous les étudiant·e·s et utilisée dans tous les groupes afin d'en garantir l'unité. Ce guide, utilisé dans toutes les formations de base ARPIH mais qui convient pour un usage externe, est téléchargeable gratuitement⁴. Il a fait l'objet d'une publication sur la revue spécialisée analyse de pratique.org,

¹ *Propos d'une étudiante en Éducation Sociale de 1ère année*

² *Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives*

³ *Dispositif d'Analyse en Groupe à partir des Natures d'Enjeux*

⁴ <https://www.analysedepatique.org/wp-content/uploads/frederic-charrin-guide-pour-l-analyse-de-pratique-novembre2022.pdf>

DIPLOMES 2022

FILIÈRE EdS 3600

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Annen Mathilde	Fondation Les Noisetiers - EPSM Duc
Avallone Luca	Fondation des Lys
Bischof Quentin	Fondation de Vernand
Bocale Jeremy	L'Espérance
Bossel Déborah	EPSM La Rochelle - Altage
Chatagny Célia	FAH - SEB - Home-Atelier La Colombière
De Oleo Romero Victor Andres	Association EFAJE
De Paoli Perez Marcela	L'Arche Fribourg L'Espérance
Dorthe Marine	Maison Béthel
Duc Célia	Les Bonnesfontaines Résidence bourgeoise
Dupasquier Maryline	Fondation Saint-Louis
Feddaoui Nadia	Ensemble Hospitalier de la Côte EMS d'Aubonne
Froment Magali	Alfaset - Atelier de la Chaux-de-Fonds
Gaudin Céline	FRSA - Fondation Romande en faveur des personnes SourdAveugles
Gomes Balaguer Maria	Fondation Les Clarines
Graber Suzanne	Fondation Domus
Hailey Grant	Cité Radieuse
Haymoz Sophie	Home-Atelier La Colline
Hofer Lara	EMS Jardins de la Plaine
Husic Selma	EPSM de Bru
Ianni Loris	Fondation Beau-Site
Jasiqi Gjevahire	Direction de l'enfance de la jeunesse des quartiers - Service d'accueil de jour de l'enfance
Kalukemba Nzinga	Fondation Echaud
L'Éplattenier Cédric	Fondation Bois-Gentil EMS du Petit-Flon

Lathion Elodie	EMS Gravelone
Manis Antonio	Ville de Bienne Département des écoles
Meza Valarezo Katty Yajaira	Fondation Dr Combe
Montero Valentin	La Maison d'Orphée SA
Mooser Cécile	Fondation de Verdeil
Métroz Emilie	EMS Riond-Vert SA
Perez Muñoz Stella Marie	Institution L'Espérance Ecole A. Buchet
Pilloud Laura	La Castalie - Centre de Monthey
Pélissier Médéric	Fondation L'Ombelle
Ragusa Angela Eleonora	CNP - Centre Neuchâtelois de psychiatrie - Site du Perreux
Righini Cyrielle	Fondation Domus
Roubaty Alexandra	Fondation HorizonSud
Saghbini Philippe	Institution de Lavigny
Shahini Valmira	L'Arche des enfants
Siegler Hélène	Fondation de Verdeil
Steiner Florian	L'Espérance
Vogel Jérémy	Fondation Champ Fleuri

DIPLÔMES 2022

FILIÈRE EdS 5400

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Blanc Ana	FAH - SEB - Home-Atelier La Colombière
Bovier Valentine	Association Cerebral Valais
Boëton Sarah	Fondation Echaud
Brot Laurence	Fondation Bartimée
Bugnon Jérémie	Fondation AACTS
Cara Gilbert	Fondation La Rambarde
Casanova David	Cité Radieuse
Cavin Marine	Cité Radieuse
Collaros Nadia	Fondation Delafontaine
Comte Stéphane	Fondation de la plaine PPS Pension Buchs
Doutaz Kelly	Cité Radieuse
Faure Camille	L'ARC, une autre école
Firoben Yann	Fondation La Pommeraie Foyer de Chailly
Gerber Laure	Fondation La Pimpinière
Gourmit Anaïs	Maison d'Enfants d'Avenches
Jeanneret Annelore	Fondation POLYVAL - Site de Vevey
Maulet Jolan	l'Acore, cycle d'orientation
Meier Nicole	Hospice Le Pré-aux-Boeufs
Moore Jonathan	Fondation St-George
Offner Sandy	Fondation Clos Fleuri
Özcelik Cihat	Fondation les Buissonnets Home-École Romande
Passaquin Mégane	Cité Radieuse
Pillonel Carolina	L'ADCN - Association pour la Défense des Chômeurs
Progin Tatiana	Home-Atelier La Colline

Quartier Frédéric	Fondation St-George
Reber Jérémie	Association le Bosquet
Riesco Philippe	Centre éducatif fermé de Pramont
Stefani Maeva	Fondation F.-L. Borel
Tavares Marques Samuel	Institution L'Espérance Ecole A. Buchet
Theulaz Elodie	FAH - SEB - Home-Atelier La Colombière
Tinguely Gilles	Fondation Echaud
Vediaka Magalie	CFPS Le Repuis
Vial Paul	Fondation HorizonSud
Viquerat Ehinger Stéphanie	SemoNord
Zumofen Sébastien	CFPS Le Repuis

DIPLÔMES 2022

FILIÈRE PASSERELLES

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Hei Kreszentia	Fondation Jeunesse et Famille
Jaquenoud Yann	Fondation Sombaille Jeunesse Jeanne-Antide
Laederach Virginie	Département de la protection de l'adulte et de l'enfant de la ville de Bienne (PAE)
Lambert Jérôme	Fondation SGIPA
Medar Jeanbourquin Emina	Stiftung You Count

DIPLÔMES 2022

FILIÈRE MSP 5400

MAITRE-ESSE SOCIOPROFESSIONNEL·LE ES

Barone Fabio	Alfaset
Belaïd Pia	Orif Morges
Bertherin Justine	Fondation La Belle Etoile
Beuret Christian	Orif La Chaux-de-Fonds
Blanchard Diego	Fondation de Verdeil
Blaser Ludovic	AFIRO
Blatti Emilie	L'Espérance
Branco Ricardo	Fondation POLYVAL - Site de Nyon
Chaanbi Hamza	PRO - Entreprise sociale privée
Chinigò Luca	Contact Emploi Jeunes Ville de Lancy
Corradetti Céline	Fondation Sombaille Jeunesse Jeanne-Antide
Crausaz Michaël	Etablissement de détention pour mineurs et jeunes adultes «Aux Léchaies»
Daunois Julie	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Delescluse Nicolas	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Duro Yannick	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Egger Martin	CFPS - Fondation Prof-in
Enfer Gabriel	Fondation Foyer-Handicap
Favre Carine	Fondation Saint-Louis
Fera Bayram	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Fernandes Bruno	Fondation Foyer-Handicap
Feuillade Anne	Fondation St-Barthélemy
Galmiche Marlyse	Orif Vernier
Genoud Laetitia	CFPS Le Repuis
Gheysen Julie	Les Ateliers de la Glâne

Gilgen Lisa	FARA - Fondation des Ateliers Résidences Adultes
Gomes Claudia	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Gronemberger Dimitri	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Jacot Mélissa	Centre pédagogique de Malvilliers
Knecht Loïc	OSEO Vaud - Vevey
Kolly Manon	Association St-Camille
Latreille Sarayanne	Association Le Foyer
Le Cossec Fanny	Fondation SGIPA
Ledermann Nicolas	Fondation La Pimpinière
Lovis Sébastien	Fondation l'Estampille
Luther Grégoire	Fondation Bartimée
Maillard Alain	Le Radeau
Martin Vincent	Fondation St-Barthélemy
Monard Boris	Alfaset
Monnier Héron	CFPS Le Repuis
Nguyen Van-Chiên Joseph	OSEO Vaud - Vevey
Pastor Noémie	FARA - Fondation des Ateliers Résidences Adultes
Pfund Karine	AFIRO
Pioletti Ileana	AFIRO
Pittet Julien	CFPS Le Repuis
Polli Sébastien	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Renevey Sylvain	Fondation l'Estampille
Reymond Bruno	CFPS Le Repuis
Schaffner Jonathan	Institution de Lavigny
Schild Manon	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)

Schnidrig Aurélien	Fondation SGIPA - Ateliers Mancy
Senn Stefanie	OSEO Vaud - Vevey
Simao De Sousa Patrick	OSEO Vaud - Vevey
Vay Nathalie	Fondation Eben-Hézer Lausanne
Vigier Pauline	Fondation St-Barthélemy
Von Gunten Gaëlle	CFPS Le Repuis
Waridel Valérie	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer

DIPLÔMES 2022

FILIÈRE PASSERELLES

MAITRE·ESSE SOCIOPROFESSIONNEL·LE ES

Berthoud Amélie	Fondation SGIPA
----------------------------	-----------------



LES COURS PRÉPARATOIRES AU BREVET FÉDÉRAL ASP

Dans notre précédent rapport, nous vous informions, qu'en référence au système suisse de formation, l'ARPIH avait mis sur pied les cours préparatoires au brevet d'accompagnant-e socioprofessionnel-le (ASP).

La première volée des cours préparatoires ASP qui a démarré en janvier 2021 s'est terminée en juin 2022. Une trentaine de participant-e-s d'institutions ou d'entreprises sociales de Suisse romande ont pris part à cette première session.

Les 4 et 11 octobre 2022, ont eu lieu, à Olten, les examens finaux du brevet ASP. 26 candidat-e-s ayant participé aux cours préparatoires proposés à l'ARPIH se sont présenté-e-s aux examens. Le taux de réussite pour l'ensemble du pays se monte à 80% et les participant-e-s aux cours proposés à l'ARPIH sont dans la moyenne nationale. À ce jour, en Suisse romande, 21 personnes sont autorisées à porter le titre protégé d'accompagnant-e socioprofessionnel-le avec brevet fédéral.

La construction pédagogique des cours préparatoires est issue de notre expérience de la formation de maître-sses socioprofessionnel-le-s (MSP). Cette architecture combine les grandes lignes figurant dans les directives fédérales réglementant le profil de qualification et les compétences de l'ASP. Cette construction a nécessité un grand travail de lecture

des documents réglementaires pour comprendre, décoder les "principes" de ce brevet et finalement penser et créer l'architecture des modules. Une démarche qui a demandé un investissement conséquent de coordination à tous les niveaux : création des programmes, des descriptifs des cours, sélection et coordination des chargé-e-s de cours, des expert-e-s, rencontres préalables avec les participant-e-s, création de documents, règlement, protocole, etc.

Répartis sur une cinquantaine de journées, les cours préparatoires à l'examen professionnel d'ASP sont organisés en quatre modules thématiques selon les directives fédérales. Ces modules combinent des apports théoriques qui sont concrétisés par des applications pratiques en lien avec les expériences du travail quotidien des ASP.

Chaque module de formation fait l'objet d'un contrôle de compétences qui aboutit à une certification. L'obtention des certificats de modules est une condition nécessaire pour l'inscription à l'examen final. Ces différents contrôles de compétences sont construits sur la base des thématiques abordées durant les cours des modules.

À l'issue du module 1, portant sur "*la promotion du développement individuel des personnes accompagnées*",



les participant-e-s sont appelé-e-s à démontrer les compétences exigées au travers de la réalisation d'un dossier et d'un entretien portant sur la description d'une séquence d'accompagnement pédagogique réalisée dans leur lieu de pratique.

Dans le second module axé sur "*la communication, les rôles, les relations et la gestion de soi*", les compétences des ASP sont attestées sur la base d'un rapport réflexif. Cet exercice doit permettre aux candidat-e-s de mettre en avant leurs compétences en matière de dynamique de groupe et de communication au travers de la gestion d'une situation particulière rencontrée dans leur quotidien professionnel.

Pour le troisième module intitulé "*mettre en œuvre des mandats d'accompagnement socioprofessionnel*", après avoir identifié un dysfonctionnement dans leur lieu de pratique, les participant-e-s sont amené-e-s à concrétiser une mesure d'ordre sécuritaire ou ergonomique. Au terme du module, les compétences sont démontrées sur la base d'un rapport écrit et d'une présentation orale.

Enfin dans le quatrième module qui invite à la "*collaboration et à l'élaboration des conditions-cadres*", les participant-e-s proposent dans un travail de groupe la mise en œuvre d'une prestation ou d'un service innovant tout

en prenant en compte les aspects organisationnels, financiers et humains que nécessite une telle démarche. La validation fait l'objet d'un dossier et d'une présentation orale.

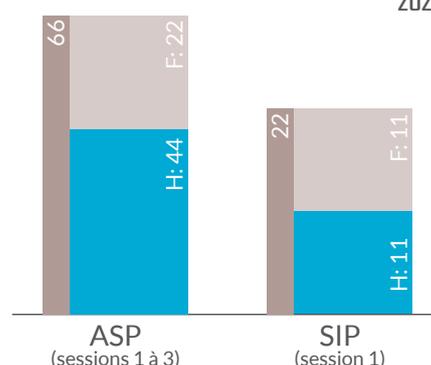
En complément des cours préparatoires, l'ARPIH propose un module PREX de 3 jours qui vise, selon les directives, à préparer les candidat·e·s à l'examen final qui a lieu à l'automne.

Pour la suite, l'intention est d'ouvrir au moins une fois par année une session ASP de 22 participant·e·s. En cas de demande importante du "terrain", l'ARPIH pourra proposer une deuxième session, comme ce fut le cas en 2022.

Cédric Zanini

Responsable de formation et coordinateur des cours préparatoires ASP

STATISTIQUES BREVETS FÉDÉRAUX 2022



CERTIFICATS ARPIH 2022

FILIÈRE ASP

COURS PRÉPARATOIRES ACCOMPAGNANT·E SOCIOPROFESSIONNEL·LE

Arnet Pauline	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Audoire Régis	Orif Vernier
Aulitano Raffaele	Fondation POLYVAL
Carli Elio	Fondation l'Estampille
Collioud Stéphane	OSEO Vaud - Vevey
Deillon Corinne	Fondation Clos Fleuri
Déprés Yann	Orif Yverdon
Doerr Nathalie	Orif Vernier
Fontanellaz Joël	Fondation Aigues-Vertes
Gros Xavier	Fondation Aigues-Vertes
Krawiec Johann	Association La Tuile
Merkli Ludovic	AFIRO
Mesot Céline	Orif Vaulruz
Monaco Stéphane	PRO - Entreprise sociale privée

Monney Christel	Fondation l'Estampille
Mosset Olivier	Fondation Clos Fleuri
Panchaud Hervé	Fondation BVA
Pellet Belâouina Valérie	Fondation Clair Bois Foyer Clair Bois-Pinchat
Piga Pietro	Orif Vernier
Scalvini Audrey	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Silva Patricio Susana Maria	Fondation BVA
Souto Antonio	Orif Vernier
Szabo Jörg	Orif Morges
Tahir Jafar	AFIRO
Tercier Marie-Laure	Fondation l'Estampille
Vadillo Thomas	PerspectivePlus
Vidal Claude	Fondation Aigues-Vertes
Wyss Ariane	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer

RÉCIT D'UN DISPOSITIF DE FORMATION LA COLLABORATION AVEC LA FONDATIO



Dans le cadre du rapport annuel 2021, le concept de formation sur mesure proposé par le Centre de perfectionnement de l'ARPIH a été présenté. Pour ce présent article, nous souhaitons mettre en lumière un exemple de tel dispositif, co-construit avec la Fondation de Serix. Cette institution vaudoise est active dans le champ de la protection de l'enfance.

La direction de l'institution a approché le Centre de perfectionnement de l'ARPIH en 2019 pour construire une formation à l'attention de son personnel exerçant dans le secteur éducatif et de l'enseignement spécialisé. Elle faisait état d'un contexte en évolution, des situations d'enfants accueillis de plus en plus complexes, une psychiatrie croissante. L'intention du projet de formation reposait sur le développement du pouvoir d'agir des professionnel·le·s dans les accompagnements individuels et collectifs.

Nous avons répondu à cette demande par une proposition de démarche de projet agile, alternant des modalités

de formation avec des temps d'évaluation. Nous avons donné une place importante à l'analyse de la demande : la première étape de formation a été réfléchiée et co-animée par Monsieur Laurent Fasel, responsable de formation ARPIH en charge de la coordination de cette formation, et la soussignée. Durant une demi-journée vécue avec des représentant·e·s des équipes concernées, nous avons travaillé autour d'une question prospective "Serix en 2030, quels accompagnements souhaitez-vous voir se développer dans l'institution?". Cet espace a notamment permis d'identifier le besoin d'être outillé·e·s en matière de connaissances en psychopathologie, et de bénéficier de temps de partages entre pairs.

Une rencontre avec des représentant·e·s de la direction et des équipes nous a permis d'organiser une nouvelle étape de formation que raconte la Dresse Michelle Davidson, responsable du secteur thérapeutique de l'institution:

"La nécessité de renforcer des connaissances de base de psychopathologie était évidente dans notre fondation depuis plusieurs années. En 2019, un projet a été élaboré avec l'ARPIH d'un co-enseignement de six séances, trois de psychopathologie données par moi-même en tant que pédopsychiatre de l'institution et trois d'analyse de pratique par Madame Sahli".

La pandémie a suspendu ce dispositif et un nouveau temps de bilan a permis de réfléchir à une troisième étape de formation. Madame Davidson relate:

"Nous avons pu constater que les participants ne faisaient pas de liens entre les séances de psychopathologie et l'analyse de pratique. L'analyse de pratique était toujours centrée sur un événement récent ayant été difficile à gérer dans l'institution, et l'urgence occupait la scène. L'idée de faire un co-enseignement réel pendant la même séance paraissait plus intéressante, permettant de penser à des stratégies éducatives en lien avec les symptômes et l'origine des symptômes d'un enfant. Un groupe transverse fermé formé d'éducateurs de foyer, éducateurs scolaires et enseignants a été mis en place en 2022. Le retour a été positif et l'aspect transverse particulièrement intéressant".

Ce dispositif de formation de 2022 a été renouvelé à la suite d'un bilan, et dix rencontres sont planifiées pour l'année 2023.

Ces temps de formation, nommés Communauté de pratiques et éclairage par des connaissances en pédopsychiatrie, se déroulent durant des périodes de deux heures et quart, temporalité qui correspond à la disponibilité des différent·e·s professionnel·le·s concerné·e·s. Ils réunissent une dizaine de participant·e·s dans un groupe fermé. Ils sont co-animés par Madame Barbara Pires, psychologue de l'institution, et la soussignée. Chacune a une fonction spécifique dans le cadre de ces temps de formation : la transmission de connaissances en psychopathologie d'une part, et l'animation de la séance d'autre part.

SUR MESURE : N DE SERIX

Durant chaque rencontre, nous travaillons autour d'une situation d'enfant accueilli-e, dont le choix est déterminé par le groupe d'une séance à l'autre. Cela permet à la psychologue de consulter le dossier, voire d'échanger avec la responsable du secteur thérapeutique. Ce dispositif repose sur le concept de communauté de pratique réfléchi par Etienne Wenger¹, qui pense l'engagement et le sentiment d'appartenance des membres d'un groupe comme un vecteur d'apprentissages, par les activités de partages et d'échanges relatifs à des activités communes. Dans ce sens, nous avons soigné la construction de la dynamique de groupe, par l'élaboration d'un contrat relationnel, qui soutient l'expression d'expériences, de vécus, de résonances.

L'animation s'inspire d'une méthodologie d'analyse de pratique, le GEASE, qui repose sur l'approche du co-développement professionnel². Cette référence nous invite à structurer des temps d'expression spécifiques : choix d'une situation, présentation, questionnements, hypothèses de compréhension et d'action, définition de pistes d'interventions, identification des apprentissages et bilan. Les liens avec les savoirs relatifs à la psychopathologie sont expliqués par Barbara Pires: *"Je transmets des connaissances théoriques dans le temps consacré aux hypothèses, afin de nourrir les réflexions de chaque intervenant, en encourageant la mise en lien entre les pensées et les ressentis de chacun dans la prise en charge des enfants, l'histoire de l'enfant et son organisation psychique et les connaissances pratiques et théoriques"*. L'intervenante se réfère à la situation travaillée, mais les savoirs présentés sont transférables à d'autres contextes d'accompagnement. L'angle théorique se rapporte principalement à l'approche psychodynamique, en y associant un regard systémique.

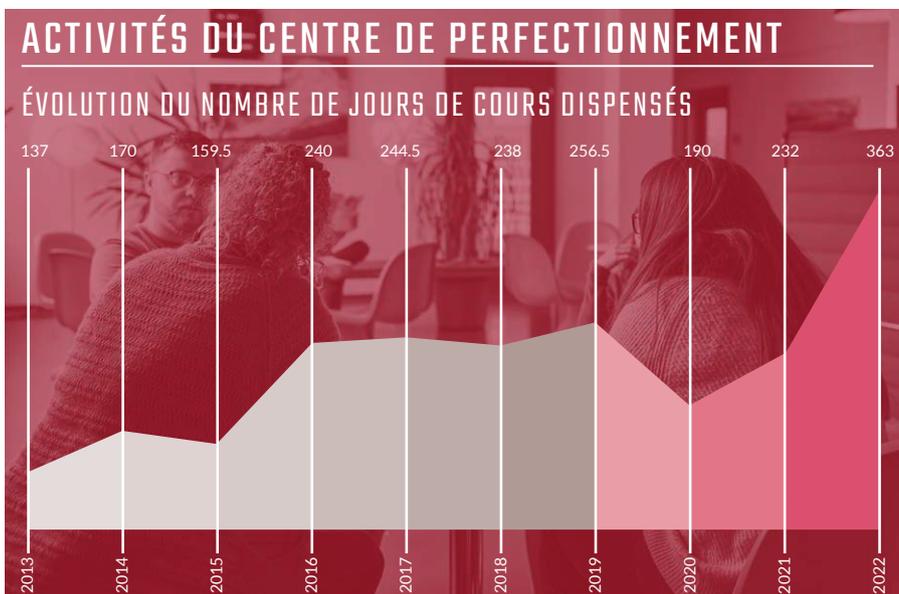
Les mots de conclusion sont laissés à une participante à cette formation,

Madame Sandrine Baumberger, intervenante de famille à Serix: *"Au fil des séances, ce fut un sentiment de réjouissance que j'ai ressenti à y participer. Le partage des connaissances et compétences différentes des deux intervenantes a donné au duo un climat stimulant et bienveillant. Les diverses animations qui nous ont tous impliqués personnellement, y compris les co-animatrices, a, pour moi, favorisé les échanges entre nous dans une dynamique de confiance. La mise en commun de tous nos regards et les apports théoriques amenés, sur la base de situations cliniques, m'a permis de porter ma vision plus loin et d'en voir les effets sur ma pratique professionnelle"*.

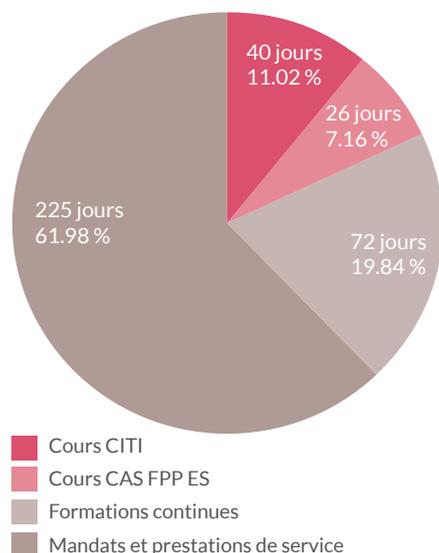
Anne-Christine Sahli
Responsable du
Centre de perfectionnement

¹Wenger, E. (2005). *La théorie des communautés de pratique, apprentissage, sens et identité*. Les Presses de l'Université Laval.

²Champagne C. (2021). *Le codéveloppement: L'intelligence collective au service de l'individu et du groupe*, Editions Erolles.



RÉPARTITION DES PRESTATIONS EN 2022



BILAN ET COMPTÉ DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	2022	2021
Caisse	1 775.95	1 109.35
Banques	859 458.84	544 338.46
Trésorerie	861 234.79	545 447.81
Débiteurs	167 580.40	296 838.95
Ducroire	-8 400.00	-14 800.00
Assurances sociales	0.00	19 811.90
Autres créances à court terme	2 643.11	860.76
Réalisable à court terme	161 823.51	302 711.61
Comptes de régularisation d'actif	142 281.80	134 103.77
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	1 165 340.10	982 263.19
Informatique et équipement de communication	16 000.00	23 800.00
Immobilisations corporelles	16 000.00	23 800.00
Garantie de loyer	68 847.25	68 847.25
Créance Examen.ch	100 000.00	100 000.00
Banque - investissement à terme	242 500.00	250 000.00
Immobilisations financières	411 347.25	418 847.25
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	427 347.25	442 647.25
TOTAL ACTIFS	1 592 687.35	1 424 910.44
PASSIF	2022	2021
Créanciers divers	169 361.65	110 439.80
Assurances sociales	14 735.70	3 555.75
Créanciers DGEP	53 248.00	0.00
Compte de régularisation de passif	571 005.46	642 355.45
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	808 350.81	756 351.00
Capital	294 048.91	253 461.23
Fonds de perfectionnement et de développement	224 508.43	205 508.43
Fonds développements plateformes informatiques	0.00	14 000.00
Fonds jubilé 40 ans	100 000.00	0.00
Fonds examens brevet/SIP/ASP	100 000.00	100 000.00
Fonds affectés	424 508.43	319 508.43
Bénéfice de l'exercice (hors subvention)	65 779.20	95 589.78
Bénéfice résultant du bilan	65 779.20	95 589.78
TOTAL CAPITAUX PROPRES	784 336.54	668 559.44
TOTAL PASSIFS	1 592 687.35	1 424 910.44

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022

CHARGES	2022	2021
Salaires du personnel fixe	-2 433 456.15	-2 343 277.00
Salaires du personnel auxiliaire soumis AVS	-682 545.50	-677 580.00
Honoraires indépendants	-559 803.65	-495 940.05
Charges sociales dont :	-666 030.70	-647 024.80
Charges sociales AVS/AC/AI/APG/AF	-273 686.05	-269 936.30
Charges sociales LPP	-297 044.35	-283 772.90
Charges sociales assurance maladie	-59 139.20	-58 575.80
Charges sociales assurance accidents (LAA)	-36 161.10	-34 739.80
Autres frais de personnel	-69 668.75	-38 911.20
Frais de personnel	-4 411 504.75	-4 202 733.05
Bureau et administration	-212 778.72	-186 978.73
Frais d'enseignement	-7 796.30	-13 681.95
Exploitation des locaux	-506 470.11	-484 453.63
Charges d'investissements	-7 800.00	-7 184.45
Autres charges d'exploitation	-45 127.65	-37 254.05
Autres frais d'exploitation	-779 972.78	-729 552.81
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-5 191 477.53	-4 932 285.86
PRODUITS		
Finances de cours et écolages	1 310 739.73	1 130 780.00
Autres produits	157 380.45	85 808.49
Subventions & Contributions	3 876 147.85	3 810 100.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 344 268.03	5 026 688.49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	152 790.50	94 402.63
Autres charges exceptionnelles	0.00	-10 496.25
Autres produits exceptionnels	5 281.95	793.70
Produits hors temps	15 206.75	22 715.05
Charges hors temps	0.00	-11 825.35
Dotation à la provision pour moins-values sur titres	-7 500.00	0.00
Charges et produits hors exploitation	12 988.70	1 187.15
RÉSULTAT EXERCICE	165 779.20	95 589.78
Attribution au fonds du jubilé 40 ans	-100 000.00	0.00
Attribution à des fonds	-100 000.00	0.00
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	65 779.20	95 589.78

COMPOSITION DU COMITÉ 2022

Président

Jean-Pierre Prahin

Responsable ressources humaines,
retraité

Vice-président

Stéphane Renz

Directeur
Fondation l'Estampille (FR)

Membres

Liliane Cosandey

Directrice ressources humaines
Etablissements publics pour
l'intégration (GE)

Elia De Iaco

Directeur adjoint
Orif Sion (VS)

Laurent Girardin

Directeur
Pro Infirmis Jura-Neuchâtel (JU-NE)

Loïc Haldimann (jusqu'au 30.09.22)

Co-secrétaire général
AvenirSocial Vaud (VD)

Claude Hayoz

Responsable de résidences
socio-éducatives
Fondation HorizonSud (FR)

André Kuenzli (jusqu'au 02.12.22)

Catherine Staub

Secrétaire générale
AVOP (VD)

Nathalie Theillard

Directrice
Fondation EMS La Venoge (VD)

Pierre-Yves Wenger

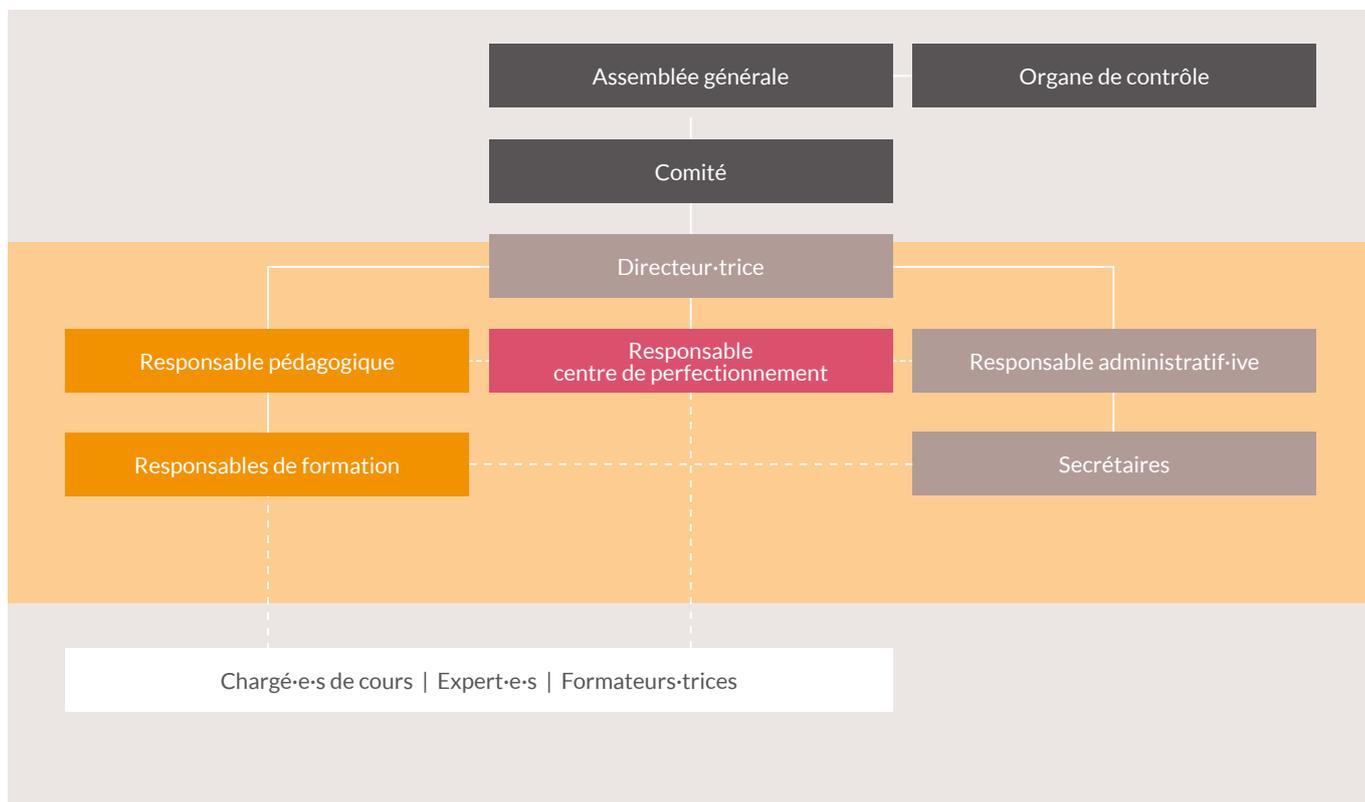
Directeur
PerspectivPlus (BE)

L'ARPIH Ecole supérieure du domaine social a été fondée en 1984 à l'initiative d'un groupement d'institutions de Suisse romande. Cette association regroupe aujourd'hui plus de 80 institutions membres qui accueillent des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale.

Selon ses statuts, l'association a pour buts de :

- Gérer et exploiter **une école supérieure** délivrant une formation professionnelle qualifiante dans le domaine social, en adéquation avec les besoins du monde professionnel et en conformité avec la législation en vigueur, notamment pour les métiers de maître-esse socioprofessionnel-le ES et d'éducateur-trice social-e ES.
- Offrir des prestations de formation continue et de **perfectionnement** ciblées et personnalisées à toutes les étapes de la vie professionnelle, à l'intention des tiers, membres ou non de l'association.
- Être un acteur proactif et innovant de la formation professionnelle dans le domaine social.
- Représenter, en matière de formation professionnelle et de formation continue, les intérêts des organismes ou des institutions membres.
- Exercer toute autre activité en rapport avec la formation professionnelle et la formation continue du personnel des institutions ou organismes pour personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



MEMBRES DU PERSONNEL 2022

Directeur

Stéphane Girod

Responsable pédagogique / Adjoint de direction

Christophe Dind

Responsable du Centre de perfectionnement / Adjointe de direction

Anne-Christine Sahli

Responsables de formation

Guy Baggiolini

Pascal Berney (dès le 01.08.22)

Nicolas Bourgeois

Flavia Cavadini

Frédéric Charrin

Maëlle Dubath

Céline Ehrwein

Laurent Fasel

José Gondelle

Claude-Eliane Grandjean

Marc Jaussi

Sabine Roduit-Carron

Yvan Sjöstedt

Stéphanie Suter

Sarah Urfer Nguyen

Cédric Zanini

Responsable administratif·ve / Adjoint·e de direction

Aude Besseau (jusqu'au 31.10.22)

Stéphane Brodard (dès le 01.11.22)

Coordnatrice du secrétariat

Joëlle Recordon

Secrétaires

Angélique Blanchet-Hainard

Tiffany Cavalli

Sofia Esposito Faraone

(dès le 07.11.22)

Nadia Rochat

Elodie Sancha Binggeli

Cheffe de projet

Aude Besseau (dès le 01.11.22)

L'ACCOMPAGNEMENT AU CENTRE

UNE EXIGENCE PROFESSIONNELLE



ARPIH
écolesupérieure